

PROCES VERBAL
Vendredi 20 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt décembre à dix-huit heures minutes, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes dans la salle « l'ECOLE », sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,

M Jean-Paul ANGLADE, **Adjoint**

Mme Pascale BACQUET, Mme Marie CORNET-VERNET, M Daniel MATHE, M Pierre de MONTALEMBERT, Mme Oriane PODEVIN, **Conseillers Municipaux.**

ABSENTS REPRESENTES :

Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M Thierry SEGURA

M Philippe BARRAULT représenté par M Jean-Paul ANGLADE

Mme Florence DECHELLE représentée Mme Pascale BACQUET

M Grégory THIBAUD représenté par M Daniel MATHÉ

ABSENT NON REPRESENTE : néant

- **Approbation du procès-verbal du 6 décembre 2024**

- **Désignation du secrétaire de séance** : M Jean-Paul ANGLADE

- **Délibération sur la création d'un emploi permanent pour accroissement temporaire d'activité**

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité la création d'un emploi permanent pour accroissement temporaire d'activité nécessaire à la passation avec la nouvelle secrétaire de Mairie.

- **Délibération sur la modification du tableau des effectif**

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité la modification du tableau des effectifs suivant :

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EMPLOIS OUVERTS	EMPLOIS POURVUS	EMPLOIS VACANTS
EMPLOIS PERMANENTS				
Filière administrative				
Rédacteur	B	1	0	1
Rédacteur principal 2e classe	B	1	0	1
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	0	1
Adjoint administratif principal 2e classe	C	1	1	0
Filière technique				
Adjoint technique	C	1	1	0
Adjoint technique	C	1	1	0
EMPLOIS NON PERMANENTS				
Filière administrative				
Adjoint administratif principal 2e classe	C	1	1	0

- **Délibération sur la création d'un poste permanent de catégorie B, rédacteur, rédacteur 2^e classe et rédacteur 1^{ère} classe.**

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité la création d'un poste permanent de catégorie B, rédacteur, rédacteur 2^e classe et rédacteur 1^{ère} classe.

Secrétaire de séance
Jean-Paul ANGLADE

Le Maire,
Thierry SEGURA